RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 - 473 DU 16 JUILLET 2025 portant nomination de monsieur **Hindéwé Edgard William HOUNDJO** au sein du Conseil d'administration de l'hôpital de zone d'Adjohoun.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

vu la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;

vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

vu le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;

vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;

vu le décret n° 2021-571 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;

vu le décret n° 2022-222 du 06 avril 2022 portant approbation des statuts des hôpitaux de zone ;

vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;

sur proposition du Ministre de la Santé,

le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 juillet 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Hindéwé Edgard William HOUNDJO** est nommé membre du Conseil d'administration de l'hôpital de zone d'Adjohoun, au titre du représentant du Ministère de la Santé, en remplacement de monsieur **Simplice TOKPO**.

Article 2

Monsieur **Hindéwé Edgard William HOUNDJO** est nommé président du Conseil d'administration.

Il poursuit le mandat en cours pour le reste de sa durée.

Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 16 juillet 2025

Le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre de la Santé,

Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MS : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; INTERESSE : 1, JORB : 1.